

Chers hôtes, chers amis,

Voici notre troisième et dernière newsletter qui vient clore cette année 2025.

Cette lettre me permet de développer trois sujets d'actualité qui sont :

- 1) Les réservations 2026
- 2) Le financement participatif
- 3) Nos voeux pour l'année nouvelle

Comme vous le savez déjà, l'enregistrement de vos réservations est toujours un moment délicat et difficile pour Emmanuelle. En effet la taille de notre camping ne nous permet pas de satisfaire tout le monde surtout pour cette période tant demandée de la dernière semaine de Juillet et des deux premières du mois d'Août.

Votre ancienneté (le nombre de séjours passés à Montrouant) prend ici toute son importance. Cela ne donne pas beaucoup de chances, il est vrai, à de nouveaux visiteurs, désireux de découvrir notre petit paradis, mais c'est la règle que nous nous sommes fixée, il y a maintenant 40 années, pour vous remercier de votre fidélité.

Pour les emplacements nus, nous arrivons, plus ou moins bien, à convenir à vos demandes. Bien souvent en effet vous faites preuve de compréhension et de mansuétude lorsque Emmanuelle ne réussit pas à vous offrir exactement l'emplacement désiré ou les dates souhaitées ...

Il n'en va pas de même pour ce qui concerne les locatifs.

Chaque saison, leur nombre limité nous prive de la visite de deux ou trois familles, pourtant fidèles à Montrouant, qui ne peuvent malheureusement pas changer leurs dates de séjour.

C'est toujours, pour nous des moments douloureux ...

Je vous invite une fois encore, à adresser rapidement à Emmanuelle, vos souhaits quant à votre séjour de l'été prochain et soyez sûr qu'elle fera de son mieux pour satisfaire votre demande.

Je souhaite préciser à ceux qui n'ont pas lu nos précédentes newsletters que le montant des arrhes versées pour un emplacement passe de 100 € à 150 € et que le coût du séjour en locatif (lodges, tentes ou appartements) devra être réglé avant votre arrivée.
Ce changement dans le fonctionnement de notre procès de réservation découle bien sûr de l'arrêt de notre collaboration avec notre tour-opérateur Rent-a-Tent et je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre bienveillance pour nous aider dans la transition de cette nouvelle formule.

J'aimerais ici rassurer certains de nos amis campeurs qui ont pensé, à la lecture des newsletters, que la rupture de nos relations avec notre T.O nous plaçait en réelle difficulté financière et qu'il n'était pas sage alors de communiquer à ce sujet sur notre petit site web car cela pourrait effrayer et détourner une future clientèle.

Je veux d'abord les remercier pour leur implication, leurs remarques pertinentes et leurs inquiétudes directement liées à nos amicales relations.

Mais non, il n'y a pas eu, il n'y a pas et il n'y aura pas, "péril en la demeure" comme l'on dit en France. D'un point de vue strictement financier nous gagnons à récupérer les 9 emplacements nus qui étaient alloués au T.O. pour les offrir directement à nos hôtes. Ce gain devient plus important encore lorsque nous équipons, certaines de ces places, de nos propres tentes.

Seule la transition est délicate. Passer d'un versement mensuel d'avant saison régulier durant plus de 22 années à un versement d'arrhes au coup par coup génère forcément quelques tensions et une période d'adaptation. Vu votre mobilisation et le nombre de réservations enregistrées on peut, sans optimisme déplacé, considérer que cette phase transitoire est en passe de se terminer ...

Pour ce qui concerne l'idée du financement participatif nécessaire à l'acquisition de deux nouveaux lodges je veux aussi rassurer nos amis sur le sujet.

Emmanuelle et moi sommes optimistes quant à cet investissement à la lecture de vos retours. Bien sûr, nous restons prudents car, pour le moment, nous ne parlons que d'intentions de participation. Je le rappelle, ce financement ne prendra forme qu'à l'automne 2026 car nous voulons prendre le temps d'en discuter avec ceux d'entre vous que le projet concerne. Différents cas de figure se profilent à travers vos retours et nous devons en débattre sereinement afin que nos échanges, nos idées et nos réflexions réciproques conduisent à la meilleure formule possible pour le plus grand nombre possible.

Je souhaite aussi tranquilliser nos hôtes qui, soucieux du manque à gagner qu'entraînerait la remise de 7 % pour la continuité de notre activité nous incitent à ne pas appliquer ce dégrèvement sur leur propre participation. Je veux leur dire que cela ne représente que 2,4 % d'affaiblissement de notre chiffre d'affaire annuel. Si nous ajoutons à ce taux le manque à gagner qui découle du prix bloqué sur 3 années de réservations anticipées, sans impacts inflationnistes de quelques catégories que se soient (hausse des tarifs du camping, hausse éventuelle de l'électricité etc... etc...), nous nous rapprochons alors de 3 % de perte de recettes. Dans une approche comptable brute et sommaire et pour une réservation anticipée sur 3 saisons cela nous ramène à un taux de 1 % par an, ce qui reste évidemment supportable, compte tenu des avantages financiers apportés par ces deux nouveaux lodges.

D'autre part, Emmanuelle et moi ne pouvons pas concevoir une contribution à sens unique.

Je souhaite enfin dire à ceux d'entre vous qui ne souhaitent pas participer à ce financement, notre totale compréhension.

L'âge, les enfants qui grandissent, l'incertitude quant au futur, ne pas se sentir concerné, la découverte d'autres espaces, sont autant de raisons légitimes pour ne pas s'engager.

Mais, quelques soient les mobiles qui motivent votre décision, ils ne changeront en rien, soyez en sûr, nos sentiments, et donc notre attitude, à votre égard.

Pour conclure, sachez que c'est avec calme et sérénité que nous avançons gentiment sur cette formule de financement participatif, qui nous tient à cœur c'est vrai, mais n'est en rien vital pour la continuité et la stabilité de notre petit site.

Dans cette période de fêtes et d'année qui se termine, Emmanuelle et moi avons de douces et tendres pensées pour ceux, d'entre nos hôtes, qui nous ont quitté et pour ceux à qui la maladie n'autorise plus visites et déplacements. Et en 42 ans d'activité ... ils sont trop nombreux ...

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, le meilleur pour l'année nouvelle. Prenez soin de vous car nous voulons vous voir rayonnant de santé lorsque nous vous accueillerons l'été prochain !

Très amicalement,

Jean Mi